



REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

NOTE DE SYNTHÈSE

**OBSERVATIONS
DES CONSEILS DE QUARTIER**

Janvier 2023

TABLE DES MATIERES

L'HABITAT	3
LES FORMES URBAINES ET LES PAYSAGES.....	4
NATURE DANS LA VILLE	4
SOBRIETE ENERGETIQUE ET ENERGIE RENOUVELABLE.....	6
LA GESTION DE L'EAU.....	7
RISQUES/POLLUTION	7
LES DEPLACEMENTS	8
LE STATIONNEMENT.....	11
LES EQUIPEMENTS ET SERVICES	12
LA FORMATION.....	13
ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	14
LE TOURISME.....	15
L'AGRICULTURE	17
LA CULTURE.....	17

Le présent document est une synthèse des observations et propositions émises par les conseils de quartier au dernier trimestre 2022 dans le cadre de la concertation de la révision du Plan Local d'Urbanisme de Narbonne.

L'HABITAT

Il manque des logements à Narbonne, notamment si la croissance démographique se poursuit au rythme actuel. Il manquerait surtout des logements d'étudiants.

La production se fait aujourd'hui au dépend des zones naturelles aggravant ainsi les feux de forêt ou le ruissellement.

Propositions :

Plutôt que de construire des logements neufs il faudrait surtout prévoir un programme plus ambitieux de rénovation des logements anciens voire vétustes dans l'hyper centre-ville. En effet, de nombreux immeubles du centre-ville sont à l'abandon ou mal entretenus et donc inhabitables en l'état.

Une rénovation de ce parc immobilier permettrait d'accueillir plus d'habitants en centre-ville et de redynamiser ce secteur sans bétonnage supplémentaire de la commune.

Il faut encourager de construire des logements sur des parcelles déjà bâties et développer des espaces partagés (buanderie ; laverie, jardins partagés ...) pour le vivre ensemble.

Il existe d'autres solutions pour créer de nouveaux logements permanents : freiner le phénomène Airbnb ou encourager la colocation et notamment intergénérationnelle.

Eviter les grands collectifs comme ceux construits à l'origine qui créent trop de densité et d'inconvénients (promiscuité, pollution...)

Privilégier la réalisation de petits collectifs, R+3 max entourés d'espaces verts, des maisons de ville qui permettent de limiter l'étalement tout en facilitant la cohabitation intergénérationnelle.

Quelques lotissements peuvent être réalisés.

Construire des logements :

- à proximité des commodités,
- sur des friches urbaines comme l'ancienne gendarmerie d'Anatole France,
- en centre-ville en réhabilitant les anciens immeubles,
- sur des quartiers proches des zones économiques comme St Germain et la Coupe,
- en dehors des zones inondables autant que possible pour ne pas s'exposer aux risques,
- en dehors des zones agricoles pour qu'elles soient préservées,
- en répartissant des petites unités de logements sur la ville afin d'éviter la concentration excessive et l'étalement de certains quartiers,
- dans les zones au nord et à l'ouest de la ville,
- sur les axes Narbonne/Toulouse, Narbonne/Marcorignan et Narbonne/Perpignan,
- surtout pas en bordure d'étang en raison de l'élévation du niveau de la mer liée au réchauffement climatique.

Il faudrait qu'il y ait concertation avec les riverains lors des nouveaux programmes pour éviter que les constructions individuelles se retrouvent au milieu d'immeubles en R+3/R+5, tout en respectant le cadre légal comme c'est le cas à Narbonne Plage.

LES FORMES URBAINES ET LES PAYSAGES

La densité dans nos quartiers est plutôt convenable.

Toutefois, certains quartiers sont trop denses entraînant des nuisances (pollutions, risques routiers, espaces pour piétons insuffisants...)

Il faut être vigilant dans certains quartiers pour que la densification n'impacte pas la qualité de vie liée notamment aux problèmes de circulation.

On peut densifier les quartiers pour les développer si les immeubles qui sont construits sont de hauteur raisonnable voire même proche des hauteurs des maisons et si les espaces verts sont préservés.

Il ne faut que la densification se fasse sans porter atteinte à la qualité de vie de Narbonne et que Narbonne demeure une ville moyenne où il fait bon vivre.

La densification peut se faire mais pas en construisant des immeubles au milieu du pavillonnaire.

En somme, il faut trouver un compromis entre la hauteur des bâtiments et l'espace vital pour « le bien vivre ».

NATURE DANS LA VILLE

Les jardins publics et espaces verts :

Il y a globalement suffisamment d'espaces verts et de détente à proximité. Il est néanmoins regrettable de devoir prendre la voiture dans la majorité des cas pour s'y rendre. Il serait préférable d'aménager d'espaces verts aux abords ou à proximité des bâtiments et des terrasses.

Il faut entretenir et développer les espaces verts actuels, aménager de nouveaux espaces verts et limiter ainsi le bétonnage à outrance, source de chaleurs supplémentaires en période estivale et de détérioration de la qualité de vie sur la ville.

Dès que cela est possible, tous les quartiers méritent de voir le développement d'espaces verts, de parcs arborés et des espaces de jeux pour les enfants.

Il faudrait préempter de vieilles maisons pour créer des jardins publics et pas de nouveaux immeubles et préempter des parcelles pour créer à terme de nouvelles coulées vertes et zones vertes ouvertes au public, importantes pour le bien-être des Narbonnais.

Le parc des sports mériteraient des aménagements pour créer de véritables espaces verts et de détente.

La coulée verte actuellement en cours de réalisation devrait remplir cette mission cependant les aménagements prévus sont longs à être réalisés, de plus ils ne correspondent pas aux attentes des habitants du quartier de Baliste et Razimbaud (bitumage, éclairage pour sport nocturne...).

La coulée verte doit devenir un conservatoire de la biodiversité en bordure du chemin d'accès qui longe en contrebas la rocade Est. Ce chemin mériterait à terme un passage cyclable recouvert d'un enrobé perméable et bordé de plantes lumineuses.

Les quartiers où il est nécessaire de développer des jardins publics / espaces de détente sont :

- Cité et Bourg (centre-ville à l'intérieur des boulevards), le jardin St Paul, la Révolution et le jardin des archevêques ne sont pas suffisants.
- le quartier Réveillon à la lisière si possible de la zone d'habitations
- la Coupe, Baliste
- St Germain
- St Jean - St Pierre,
- Crabit,

- Les Hauts de Narbonne,
- Roches Grises,
- Baliste,
- Razimbaud,
- Egassairal,
- Narbonne Plage

Le végétal en ville :

La végétalisation des quartiers d'habitat est aujourd'hui insuffisante : pas assez d'espaces verts notamment sur certaines avenues (av. de Bordeaux, entre Av. Pompidor et route de Montredon)

- Développer la végétalisation autour des bâtiments, planter des arbres dès que cela est possible.
- Végétaliser les rues.
- Sauvegarder les arbres existants le long des rues et en planter, quand cela est possible, de nouveaux résistants à la sécheresse (avenue de Bordeaux entre autres).
- Désimperméabiliser les rues piétonnes et les cours d'écoles.
- Arborer les parkings : de nombreux parkings à St Jean - St Pierre pourraient être arborés. Idem pour les rues piétonnes. Arborer tous les parkings du quartier. (stationnements prévus comme à la rue du Verdoble).
- Créer un parking arboré et un jardin public à la place de l'ancienne gendarmerie d'Anatole France.
- Créer une vraie coulée verte piétons et vélos aux abords du canal de la Robine. Poursuivre l'aménagement de la rive droite du canal de la Robine.
- Aménager les bords de la Robine ainsi que la coulée verte pour en faire un lieu de biodiversité.
- Réaliser des façades végétalisées.

Narbonne doit rester une ville à taille humaine à proximité des espaces naturels (Clape, mer et étang).

- Entretien davantage les massifs de la Clape et de Fontfroide et les surveiller de manière plus importante car ils font partie de notre patrimoine et sont très fragiles et vulnérables (risques incendie de forêts de plus en plus importants en raison du réchauffement climatique)
- La Campanie : il faudrait mieux l'aménager et planter des arbres qui résisteront au changement climatique.
- Réhabiliter les sentiers de Montplaisir avec des circuits balisés pour les randonneurs, des bancs, etc.
- Protéger le chemin autour de l'étang de Bages complètement dégradé par la pratique du motocross.
- Protéger la garrigue (chemins non entretenus).
- Protéger le Rec de Veyret et les alentours des détritiques qui s'envolent de la déchetterie.

SOBRIETE ENERGETIQUE ET ENERGIE RENOUVELABLE

- Développer les énergies renouvelables (éclairage public solaire).
- Décorer la place du Forum de guirlandes à led pendant la période estivale (esprit guinguette pour les animations organisées par les commerçants de la place).
- Eteindre l'éclairage public entre 1h et 5h ou du moins le restreindre (un lampadaire sur deux allumé).
- Eteindre l'éclairage des bâtiments publics.
- Faire disputer les rencontres sportives, et si possible les entraînements, en journée pour économiser l'électricité.
- recouvrir les parkings d'avants en panneaux photovoltaïques et désartificialiser les sols.
- Envisager des éoliennes « nouvelle génération » au parc de la Campane si elles sont peu bruyantes.
- Encourager l'installation de panneaux solaires sur les parkings des centres commerciaux,
- Créer des aménagements municipaux pour produire de l'énergie (éoliennes urbaines verticales, panneaux solaires...),
- Intervenir sur les bâtiments :
 - Nous adapter rapidement au changement climatique.
 - Vivre dans des logements plus écologiques et économes en énergie.
 - Aller vers des formes architecturales et des matériaux innovants (bois...) et développer la production d'énergie renouvelable aussi bien pour le neuf que pour la rénovation de l'ancien (avec la coopération de l'architecte des bâtiments de France) et si c'est harmonieux et que le voisinage soit consulté et que son avis soit pris en compte
 - Assurer la rénovation énergétique du parc du logement existant notamment social comme à Razimbaud et Baliste, en utilisant des matériaux innovants et en produisant de l'énergie renouvelable.
 - Favoriser toutes les démarches d'isolation thermique des bâtiments.
 - Permettre l'emploi des matériaux innovants et durables en centre ancien.
 - Encourager l'installation de panneaux solaires sur les toits
 - Emploi de matériaux avec une faible empreinte énergétique, biosourcés et renouvelables.
 - Imposer que toute nouvelle construction d'habitation soit autonome en énergie.
 - Réaliser des maisons en bois, solaires.
 - Peindre en blanc (peinture réfléchissante) le plus possible de terrasses et toits plats.
 - Les bâtiments industriels devraient avoir obligation d'installer des panneaux solaires sur leur toiture compte tenu des surfaces que cela représente.
 - Généraliser les panneaux solaires sur tous les bâtiments (Supermarché Leclerc, Clinique vétérinaire, Lidl, Entrepôt de bricolage...).

LA GESTION DE L'EAU

Il est nécessaire sur le sujet de l'eau d'avoir une approche globale. L'eau doit être économisée.

Propositions pour gérer la ressource en eau :

- Favoriser les systèmes de récupération de l'eau de pluie pourvu que cela n'entraîne pas une prolifération des moustiques. Toutes les nouvelles constructions devraient avoir un récupérateur d'eau de pluie (toiture terrasse de rétention d'eau).
- Limiter l'artificialisation des sols
- Aménagement des puits pour l'arrosage des jardins.
- Parkings aménagés avec des cuves enterrées pour récupérer l'eau de pluie et arroser les espaces verts.
- Supprimer des espaces engazonnés et parier sur des jardins méditerranéens.
- Perméabiliser certains espaces urbains (cours des écoles, places, squares parkings...) et les végétaliser.
- Construire des bassins de rétention pour une meilleure gestion de l'eau notamment avec les sécheresses à répétition et la perte d'eau s'écoulant directement vers la mer lors des fortes pluies. Cette eau peut aussi bien servir à la consommation humaine et qu'à l'irrigation.
- Supprimer les pelouses dans des espaces comme les terre-pleins d'avenue.
- Les eaux usées devraient-être filtrées (eau non potable) pour arroser les plantes ou nettoyer la ville.
- Créer une nouvelle station d'épuration avec des normes qui permettent de réutiliser l'eau en sortie pour l'agriculture ou l'arrosage des pelouses de terrains de sport ou des espaces verts.

RISQUES/POLLUTION

- Désimperméabiliser toutes les rues piétonnes ou venelles pour lutter contre une éventuelle inondation.
- Faire un diagnostic des pollutions de l'air (Malvézy, A61, A9 et rocades).
- Limiter la vitesse sur la rocade à 70 km/h et créer un mur antibruit plus efficace entre la route de Carcassonne et l'entrée de la Campane près des habitations.
- Les défibrillateurs doivent-être accessibles au public : Boiter à l'extérieur.
- Imposer des caches pour les groupes de climatisation pour améliorer la qualité des façades.

LES DEPLACEMENTS

Il faut trouver des solutions pour réduire (comme à Montpellier) la place de la voiture et inciter les gens à se déplacer autrement. La disparition à terme des voitures en centre-ville est envisageable.

Propositions :

➤ Réduire l'usage de la voiture en ville :

- Disparition progressive du stationnement sur les voies de circulation à remplacer par l'intensification des transports publics et développement des transports « doux ».
- Accroître fortement les parkings pour les voitures en périphérie et tête de ligne.
- Généraliser la vitesse des automobiles à 30 km/h aux entrées de ville, aux sorties des rocade et sur certaines rues et axes urbains très fréquentés.
- Augmenter le tarif du stationnement pour encourager les habitants à prendre le vélo ou le bus et créer des espaces de stationnements pour les vélos, trottinettes...
- Créer un parking à l'entrée ouest de la ville avec une liaison par navette gratuite passant sur le pont de Carcassonne notamment pour relier plus facilement l'hôpital et le lycée Dr Lacroix dont dépendent les élèves du quartier.
- Installer aux entrées de ville de grands parkings donnant directement accès aux bus urbains et en proposant des tarifs modiques voire gratuits pour inciter les gens à prendre le transport en commun.
- Développer une desserte en étoile sur le périmètre du Grand Narbonne, cela permettrait de désengorger certains axes déjà fortement saturés.

➤ Favoriser les transports en commun :

- Créer un pôle multimodal au niveau de la gare. Prévoir des aménagements pour la rendre plus fonctionnelle (ex : escalators...)
- Réhabiliter la ligne Narbonne-Bizes Minervois pour désengorger un axe structurant d'accès à la ville.
- Développer les transports publics pour réduire les migrations pendulaires, sources d'embouteillages : accroître l'offre de transports publics, notamment augmenter la fréquence des bus aux heures de pointe, vers/à destination des communes limitrophes qui « fournissent » le plus de travailleurs à Narbonne (Coursan, Gruissan, Montredon...).
- Une amplitude horaire des bus plus grande.
- Mettre tous les transports publics gratuits en centre-ville (au moins le samedi comme dans certaines villes.), cela pourrait encourager plus d'automobilistes à ne pas utiliser leur véhicule pour aller en ville.
- Mettre en place une navette gratuite, comme en centre-ville depuis Réveillon jusqu'au parking de Maraussan et depuis le centre Leclerc jusqu'au parking de Maraussan en passant sur le pont de Carcassonne.
- Développer la Citadine : accroître le nombre de véhicules, augmenter la fréquence et élargir la desserte dans toute la ville.
- Développer le réseau de navettes gratuites électriques ou à hydrogène reliant le centre à des parkings-relais sur le modèle de la citadine 2, à l'entrée Est (A9, sortie 38), à l'entrée Nord (Coursan), à l'entrée ouest (Montredon), à l'entrée Sud (A9, sortie 37),
- Mettre en place une navette électrique, en période estivale à Narbonne-Plage.

- Plus de navettes nocturnes l'été pour permettre aux jeunes de rentrer en toute sécurité. Notamment depuis Narbonne-Plage où de nombreuses attractions sont proposées.
- Une ligne de tram ou de bus électrique avec une voie dédiée (comme la ligne A à Aix-en-Provence) le long de la route de Perpignan jusqu'à l'entrée route de Béziers.
- Aménager une plate-forme logistique dans la zone Croix -Sud / Plaisance pour accroître la part du transport ferroviaire au départ/à destination de Narbonne.

➤ **Développer les pistes cyclables**

Les aménagements pour les circulations à vélo ou à pied sont insuffisants et dangereux. Cela dissuade d'éventuels pratiquants alors qu'à l'échelle de la ville, la topographie ainsi que le climat sont favorables à la pratique du vélo.

Il n'y a pas assez de pistes cyclables en ville et en périphérie. Si ce type de déplacement était plus développé, cela limiterait sans doute l'usage de la voiture en ville et permettrait par voie de conséquence d'améliorer le stationnement et réduirait les migrations pendulaires, sources d'embouteillages

Certes il y a du mieux au niveau sécurité, mais certaines voies cyclables du centre-ville sont trop peu sécurisées. Il en est de même lorsque ces voies débouchent sur des ronds-points très passants. Il faut faire respecter le code de la route aux cyclistes et la réglementation de l'usage des patinettes électriques.

En centre-ville essentiellement, les voies cyclables devraient être plus larges et sécurisées au niveau des intersections et des ronds-points.

Il faudrait :

- créer des pistes cyclables séparées des voitures partout où c'est possible y compris le long du canal de la Robine et sur les roades.
- Prévoir des pistes cyclables obligatoires dans les nouveaux lotissements.
- Améliorer les continuités des voies cyclables pour favoriser les déplacements en ville.
- Développer un véritable réseau de pistes / voies cyclables intra-urbain sur les axes principaux.
- Développer les pistes cyclables sur les boulevards en harmonie avec les voies piétonnes (comme à St Jean-St Pierre) et sécurisées par rapport à la circulation automobile.
- Repenser l'aménagement des boulevards du centre-ville et de la ceinture, le bord de la Robine jusqu'à Mandirac en donnant aux pistes cyclables leur place et leur continuité. La piste cyclable en bord de canal vers Mandirac est à réaménager.
- Terminer la piste cyclable sur l'avenue Carnot par une passerelle au niveau de la déchetterie au rond-point de Coursan, pour permettre la connexion avec la Coulée Verte.
- Créer une continuité de la piste cyclable passant devant le centre Leclerc vers la médiathèque par l'avenue Anatole France ou la rue Paul Vieu, le long de la voie ferrée Narbonne / Bize.
- Encourager le recours au vélo par une prime municipale à l'achat de 50€ minimum, voire par une prime aux « déplacements doux » sur le modèle du forfait mobilité versé par les entreprises.
- Encourager et favoriser, par la création de places de parking dédiées à l'utilisation des deux-roues.

Développer des zones piétonnes :

- Augmenter le nombre de rues piétonnes en centre-ville pour une meilleure qualité de vie des narbonnais et des nombreux touristes venant visiter la ville.
- Les piétons sont en danger car les trottoirs sont pratiqués par cycles et trottinettes même en sens interdit. Certains trottoirs manquent d'entretien.
- il faut des trottoirs strictement réservés à la circulation des piétons et des trottoirs plus larges et accessibles (car de nombreuses voitures encombrant les trottoirs).
- Dans le quartier de l'Egassairal, l'avenue Kennedy, et de manière plus générale, dans toutes les rues.

Les voies à améliorer / sécuriser :

- Av. Gambetta : les trottoirs / pistes cyclables / stationnements PMR et respect des priorités à droite (notamment).
- Bd Lacroix, Bd Ferroul
- De l'hôtel de Ville jusqu'au théâtre, créer une piste soit en passant par la Robine, soit en limitant la place des voitures.
- Route de Perpignan : créer un déplacement doux, soit une ligne de bus électrique prioritaire, soit une piste cyclable sécurisée, soit les deux.
- Les boulevards de ceinture du centre-ville : refaire le revêtement.
- Une passerelle pour accéder à la ville au niveau des Pléiades, car ce quartier est isolé.
- Des axes routiers adaptés aux afflux de population suite aux nouvelles constructions.

LE STATIONNEMENT

Le stationnement public n'est pas satisfaisant.

- Trop de stationnements sauvages, pas de respect de la réglementation.
- Il manque toujours des places de parking notamment en journée et aux heures de pointe et surtout en centre-ville.
- Il est saturé dans la zone Egassairal de jour et de nuit.
- Aux abords de l'hôpital lorsqu'on a des problèmes de santé et que prendre la navette pose problème il est difficile de stationner.
- La Route de lunes ou les parkings sont étroits et les véhicules empiètent pour certains sur la rue avec parfois l'impossibilité de se croiser avec les bus ou camions oblige à monter sur les trottoirs.
- L'agglomération croît régulièrement en nombre d'habitant et les places de stationnement ne suivent pas.

Quelques points positifs :

- Dans les zones pavillonnaires, il y a beaucoup de places de stationnement.
- A Horte Neuve, de nombreuses places de parking avaient été prévues par les urbanistes de l'époque.

Les propositions :

- Imposer aux promoteurs dans les nouveaux lotissements de créer des espaces arborés pour garer les voitures pour éviter que les gens stationnent sur les trottoirs.
- Reporter le stationnement à en périphérie ou en sous-terrain.
- Prévoir dans les nouveaux programmes des parkings adaptés en rez de chaussée pour tout type de véhicule et des parkings intégrés.
- Créer plus de parkings-relais perméables pour permettre une réduction du stationnement en centre-ville et prévoir l'augmentation de la population sur les 30 prochaines années.

LES EQUIPEMENTS ET SERVICES

Les équipements publics :

Globalement, il y a assez d'équipements sur la commune et c'est ce qui d'ailleurs attire beaucoup de nouveaux arrivants.

Il manque :

- des espaces de jeux pour les enfants et des parcs arborés,
- une école et une crèche pour les Hauts de Narbonne, Montplaisir, Roches-Grises,
- une école primaire et une maison de proximité à Réveillon. Mettre le défibrillateur à l'extérieur pour qu'il soit accessible en permanence.

Il faudrait :

- Une sécurisation de l'accès aux zones commerciales (Bonne Source et Croix Sud) dangereuses pour les piétons et les deux roues (motorisés ou non),
- L'installation de médecins généralistes et spécialistes,
- Le développement des services de la santé et de l'aide à la personne,
- Réactivation du projet station balnéaire pour la ville de Narbonne,
- Un établissement de balnéothérapie de proximité, facilement accessible dans la ville, serait utile (Un bâtiment actuellement non utilisé pourrait l'abriter),
- Priorité absolue à la réfection des chaussées et des trottoirs,
- Développer les fontaines à eau notamment pour boire,
- Le parvis devant les Halles, étant une fournaise pendant les fortes chaleurs, devrait être muni de passages protégés du soleil (à l'exemple des réalisations existant en Espagne),
- La propreté de l'existant en premier lieu : les parcs de la ville sont sales en général, de mauvaises odeurs et beaucoup d'incivisme.

Il faudrait :

- Entretien des bords de chaussées, ramassage de débris, nettoyage et taille des arbustes pour la sécurité, dégager les grilles d'égouts,
- Mettre une poubelle devant la médiathèque,
- Sanctionner l'ensemble des incivilités : stationnement sauvage, propriétaires des chiens indécents et débris, mégots de cigarette (à récolter et recycler), poubelles abandonnées, personnes qui donnent de la nourriture aux pigeons, les véhicules bruyants, les personnes qui jettent des déchets dans la nature...

Les commerces et services de proximité :

Les commerces et services de proximité sont globalement satisfaisants sauf à Réveillon et St Germain

Il manque un peu de dynamisme commercial en centre-ville (fermeture des boutiques entre 12h et 14h et le lundi) Ces dispositions donnent au centre-ville, certains jours, une impression de "ville morte ou endormie". Il faudrait revoir les horaires d'ouvertures des commerces (amplitude plus importante en matinée (12h-14h et en fin de journée) notamment en période estivale.

Il existe des difficultés pour bénéficier de certains services d'aide à la personne notamment au niveau des aides ménagères ou des assistantes de vie (manque de personnel qualifié) et cela se ressent sur le bien être des gens âgés ou handicapés.

Tout ce qui n'a pas sa place en grande surface doit être favorisé en centre-ville : artisanat, art, commerce « de niche »

Les commerces et services manquants sont

- Marchés locaux de producteurs, artisanat local,
- Epicerie, journaux, médecins et pharmacie (à Roches Grises),
- Un supermarché à Narbonne-Plage.

LA FORMATION

La formation en enseignement supérieur n'est pas complètement satisfaisante.

Plusieurs BTS sont proposés dans les lycées de la ville à Louise Michel et les étudiants qui le souhaitent pourront rester à Narbonne pour parachever un cursus « vente, commerce et marketing » avec l'ouverture de la licence. Toutefois, le lycée Lacroix ne dispose pas de suffisamment de locaux pour développer ses projets, en particulier d'une salle dédiée aux Arts.

L'Université de Perpignan Via Domitia, propose deux pôles de formation, avec des diplômes reconnus nationalement : le pôle scientifique et technologique et le pôle juridique. Commerce du vin, droit immobilier, construction durable, tourisme... Les champs d'études sont donc nombreux et variés.

Il faudrait investir dans des secteurs porteurs comme :

- le développement des véhicules électriques ou à hydrogène (BTS- DUT, Licence).
- les méthodes de récupération et traitement des eaux usées ou des eaux de pluie.
- la formation sur le transport.
- le secteur médical, les écoles d'ingénieurs, les écoles d'architecture, histoire de l'art et techniques de restauration.

Il faudrait développer :

- les formations de niveau, BTS, licence, classes préparatoires et enseignement supérieur
- les équipements et les services pour les étudiants de type CROUS (cantine, logements universitaires...) pour renforcer l'attractivité des étudiants.

ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'implantation d'entreprises permet de créer des emplois et de la prospérité sur la ville.

Il est important d'attirer davantage d'entreprises sur la ville mais pas n'importe comment.

Il faut cibler les entreprises et localiser les secteurs adaptés pour ne pas faire comme l'usine de type Orano-Malvési qui est implantée trop proche de la ville de Narbonne au regard de la sécurité et de la santé des narbonnais.

Les nouvelles entreprises qui s'installent ne doivent pas être polluantes.

Attirer davantage d'entreprises sur la ville mais aussi aider celles qui y sont déjà installées et qui veulent se développer. Il faut s'interroger sur un constat, celui du départ de certaines entreprises.

Le problème du foncier est probablement la cause de leur départ ou de leur non installation sur notre ville au bénéfice d'autres départements proches.

Il faut une politique municipale forte pour maintenir les entreprises locales génératrices d'emplois.

Les jeunes diplômés s'en vont trop facilement du périmètre économique local.

Il faut développer :

- une zone d'implantation d'entreprises avec des conditions favorables : des emplacements pour le coworking, développer les locaux pour start-up,
- des plateformes de logistique et de distribution,
- des activités écoresponsables, l'oénotourisme (valoriser notre vignoble), le recyclage des déchets, les activités nautiques, les services à la personne,
- Un laboratoire de la mer : la proximité de la mer devrait favoriser l'implantation de laboratoires spécialisés dans le domaine maritime au sens large et pour la préservation du littoral,
- Des activités pharmaceutique et médicales (médecins généralistes, spécialistes), centres de formation, entreprises locales,
- le recyclage sur place des déchets jusqu'alors expédiés dans d'autres régions et parfois à l'autre bout du monde.

Créer un pôle de développement des nouvelles technologies et d'énergies renouvelables.

L'abondance de vent et de soleil sur notre ville pourrait favoriser la création et l'essor de manifestations sportives nautiques à l'image d'une Wind Valley

Point de vigilance sur l'impact des activités des zones commerciales qui empiètent les zones résidentielles existantes lié aux nuisances sonores, visuelles et olfactives + pollution diverses impactant la qualité de vie des habitants et la valeur des habitations.

Diversifier les activités en attirant des entreprises liées aux énergies renouvelables (éolien, solaire, hydrogène), à l'innovation (recherche sur l'alimentation du futur),

Développer des locaux commerciaux adaptés aux besoins d'aujourd'hui en centre-ville :

- Rénover des bâtiments vétustes,
- Préempter les locaux commerciaux vides afin de sélectionner l'activité commerciale (stop aux CBD et barber's shop) et proposer aux commerces la location des locaux préemptés à titre gracieux ou tarif réduit sur une courte durée, leur permettant de lancer leur activité.

Offrir une aide financière et de partenariat.

Développer une zone d'implantation d'entreprises avec des conditions favorables.

Mettre à disposition des entreprises, des locaux ou des terrains ainsi qu'une fiscalité attractive.

Aider les entreprises notamment sur la location ou l'acquisition de terrains permettant leur installation et en adoptant une fiscalité raisonnée afin de favoriser leur implantation sur le territoire de la ville.

Faire connaître les atouts de Narbonne pour attirer de nouvelles entreprises et tout particulièrement celui de sa position de carrefour routier et ferroviaire.

Rénover la gare ferroviaire. Elle mérite d'être entretenue et a un besoin urgent d'une amélioration de la circulation des voyageurs de quai à quai à l'aide d'escaliers roulants, et /ou de plans inclinés.

Développer un EUROPORT du Sud.

Favoriser l'installation de petits commerces de proximité alimentés par des produits locaux et/ou de saison (pour pallier trop de grandes surfaces en périphérie)

LE TOURISME

Narbonne est touristique pour les raisons suivantes :

- Proximité de la mer, climat (ensoleillement) et existence d'un patrimoine historique remarquable mis en valeur (ex : NarboVia).
- Localisation géographique : c'est une ville moyenne qui a un riche passé historique idéalement placée entre de nombreuses grandes villes de la région et qui possède un littoral important et des zones classées magnifiques : Massifs boisés, zones lagunaires, paysages méditerranéens, vignobles...
- Les Halles.
- les Grands Buffets.
- Les activités culturelles.

Pour rendre Narbonne plus attractive pour le tourisme, il faudrait :

- Proposer le classement de la ville de Narbonne en "station balnéaire",
- Mettre à disposition des lieux pour la formation, les séminaires, les événements sportifs régionaux, nationaux et internationaux... car la position de carrefour de Narbonne peut permettre des économies d'échelle, de déplacements,
- Améliorer la propreté de la ville et mieux valoriser l'architecture,
- Panneaux explicatifs devant les emplacements historiques et vestiges (cf. colonnes de la place du forum),
- Qualité de l'environnement, structures d'accueil adaptées à tous les niveaux de budget pour faire venir le tourisme en quantité et en qualité,
- Proposer des visites et des activités plus familiales, des packages,
- Créer une antenne de l'office aux Halles et faire de la publicité sur réseaux sociaux,
- Amélioration du nettoyage des rues,
- Campagne publicitaire,
- Développer les pistes cyclables sécurisées pour développer le tourisme « vert »,

- Rendre la ville plus propre, améliorer les entrées de la ville, parkings extérieurs à la ville avec navettes (Indications touristiques, chemins de randonnée...),
- Le littoral est un atout, il faut continuer à moderniser la station de Narbonne-Plage qui a bien changée dans le bon sens depuis ces dernières années.
- Mettre plus en avant notre patrimoine architectural par des campagnes de communication ou la présence plus importante de la ville dans des salons spécialisés sur le tourisme aussi bien en France qu'à l'étranger.
- Multiplier les manifestations culturelles et artistiques,
- Faire en sorte que le centre-ville soit animé en soirée,
- Faire de la Nautique un lieu touristique plaisant, bien aménagé,
- Etablir une navette nocturne pour permettre aux jeunes de rentrer sans risque depuis Narbonne-Plage où de nombreuses attractions sont proposées,
- Continuer à favoriser l'organisation de manifestations sportives, compte tenu de la qualité de nos équipements sportifs sur la ville,
- Encourager le dynamisme commercial en centre-ville, particulièrement en période estivale et le rendre plus animé et plus sécurisé en soirée,
- Faire de la Nautique un lieu touristique plaisant, bien aménagé,
- Développer l'activité du port fluvial sur le Canal de la Robine et d'une manière plus générale, encourager un tourisme de qualité tant au niveau des structures d'accueil que des activités proposées,
- Proposer le classement de Narbonne en "station balnéaire" avec pourquoi pas la création d'un casino,
- Améliorer l'accueil dans le domaine du tourisme par la création et la rénovation d'hôtels en centre-ville, même si des progrès en ce domaine ont été constatés,
- Développer les bus d'été, départ centre-ville, pour l'accès aux lieux touristiques : Fontfroide, Amphoralis, Le Somail, Minerve...
- Création de nouvelles pistes cyclables.

L'AGRICULTURE

- Inciter les agriculteurs à cultiver des productions adaptées au changement climatique, à forte valeur ajoutée (sorgho, safran).
- Replanter les parcelles brûlées avec des variétés résistantes à la sécheresse et moins inflammables que les pins voire utilisables localement (chêne-liège...).

LA CULTURE

- Développer les lieux de concerts de petite capacité (alternative à l'Arena).
- Guinguette estivale en centre-ville (quai sous l'office de tourisme?).
- Plus d'animations au niveau des commerces en centre-ville notamment en soirée.
- Protection et mise en valeur du Clos de la Lombarde (structure d'accueil et mise en place de protections adaptées au site).
- Multiplier les manifestations culturelles, artistiques, sportives.
- Organiser de grands événements de portée nationale.
- Le patrimoine architectural historique doit aussi être protégé et valorisé.
- L'intérieur de la cathédrale St Just- St Pasteur mérite d'être rénové à l'image des travaux qui ont été effectués sur le cloître et qui sont remarquables.